



SYGADE

BULLETIN

SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

No. 1 JANVIER 1992

Ceci est le premier exemplaire du bulletin d'information pour les utilisateurs du SYGADE. Nous espérons qu'il vous sera utile. Dans cette édition ainsi que les prochaines nous souhaitons vous tenir au courant des développements du système, ainsi que de nos activités actuelles et nos plans pour l'avenir.

Mais nous aimerions également que vous nous teniez au courant. Tenez-nous au courant de ce qui se passe dans le bureau de la dette de votre pays, des arrivées et départs de personnel. Ditez-nous comment vous utilisez le système, quelles améliorations vous avez apportées, quels problèmes vous avez rencontrés. Nous espérons que vous utiliserez ce bulletin comme moyen de communication avec les autres utilisateurs du SYGADE, un espace pour partager vos idées et vos problèmes, et pour poser des questions. Le bulletin paraîtra deux fois par an et nous espérons que le prochain numéro contiendra vos lettres. Dites-nous ce dont vous avez besoin.

QUI UTILISE LE SYGADE?

Burundi
Costa Rica
Djibouti
Egypte
El Salvador
Ethiopie
Guatemala
Haiti
Honduras
Indonésie
Nicaragua
Pakistan
Philippines
Rwanda
Togo
Trinité et Tobago
Ouganda
Zambie
Zimbabwe



QU'EST-CE QUE LE SYGADE?

La question de la dette est examinée de façon intensive à la CNUCED depuis la première session de la Conférence. Avant que les problèmes d'endettement des pays en voie de développement ne fussent portés à l'attention du monde entier par la crise mexicaine de 1982, la CNUCED s'était déjà préoccupée des moyens d'alléger la charge de la dette. En 1976 deux propositions avaient été formulées au sein du mécanisme de la CNUCED, et l'une d'elle a fait l'objet, lors d'une session extraordinaire que le Conseil du commerce et du développement a tenue en 1978, d'un accord de compromis portant sur l'identification des éléments spécifiques à prendre en considération dans des négociations multilatérales concernant la dette bilatérale (résolution 165 (S-IX)). Sur la base de cette résolution, et à la demande des pays débiteurs intéressés, le secrétariat de la CNUCED a commencé à assister aux réunions du Club de Paris au cours de l'automne de 1978. Ayant participé à des réunions du Club de Paris et acquis une longue expérience de la recherche

d'une solution aux problèmes de la dette, ses économistes ont pu se rendre compte par eux-mêmes des forces et faiblesses des systèmes de gestion de la dette dans un grand nombre de pays. La CNUCED a donc estimé qu'une amélioration de la capacité des pays en développement de gérer leur dette extérieure aiderait sensiblement à dissocier et clarifier certains aspects du problème de la dette et, d'une manière générale, aboutirait à une meilleure gestion des ressources extérieures. Le programme de coopération technique de la CNUCED a porté essentiellement jusqu'à présent sur la mise au point et l'implantation de logiciels pour un système informatisé de gestion de la dette - le Système de gestion de la dette et d'analyse financière (SYGADE). Le SYGADE a été conçu pour assister les bureaux de la dette (le plus souvent au Ministère des Finances ou à la Banque Centrale) dans l'enregistrement, le suivi et l'analyse de la dette extérieure et autres flux financiers. Il a été installé sur micro-ordinateurs ainsi que sur gros ordinateurs.

SÉMINAIRES DU SYGADE À GENÈVE ET AU MEXIQUE

Une nouvelle version du SYGADE, le 4.1, vient de sortir, après avoir été testée. La CNUCED est particulièrement reconnaissante au gouvernement de l'Indonésie pour son aide dans ce domaine. Avant de l'installer dans les pays utilisateurs du SYGADE, deux séminaires se sont tenus au Mexique (8 juillet - 19 juillet 1991) et à Genève (16 septembre - 4 octobre 1991), pour fournir aux gestionnaires de la dette une connaissance approfondie de la nouvelle version du système ainsi que de sa pratique. Neuf participants au séminaire à Cuernavaca, Mexique représentaient les cinq pays de l'Amérique centrale. Quatre pays francophones et huit pays anglophones ont participé au séminaire à Genève. L'Algérie et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) étaient présentes comme observateurs.

L'avant-dernier jour du séminaire une Table Ronde a été organisée entre tous les participants et l'équipe du SYGADE. Deux thèmes principaux ont été

examinés: en premier lieu le logiciel SYGADE et les desiderata des participants pour les versions futures et, en second lieu, les éléments qui ont influé sur la réussite de l'installation du système. Des commentaires et suggestions ont été faites et des questions ont été posées à propos du SYGADE concernant les données de base, les états de sortie, la documentation et les manuels, les caractéristiques du système et autres aspects techniques.

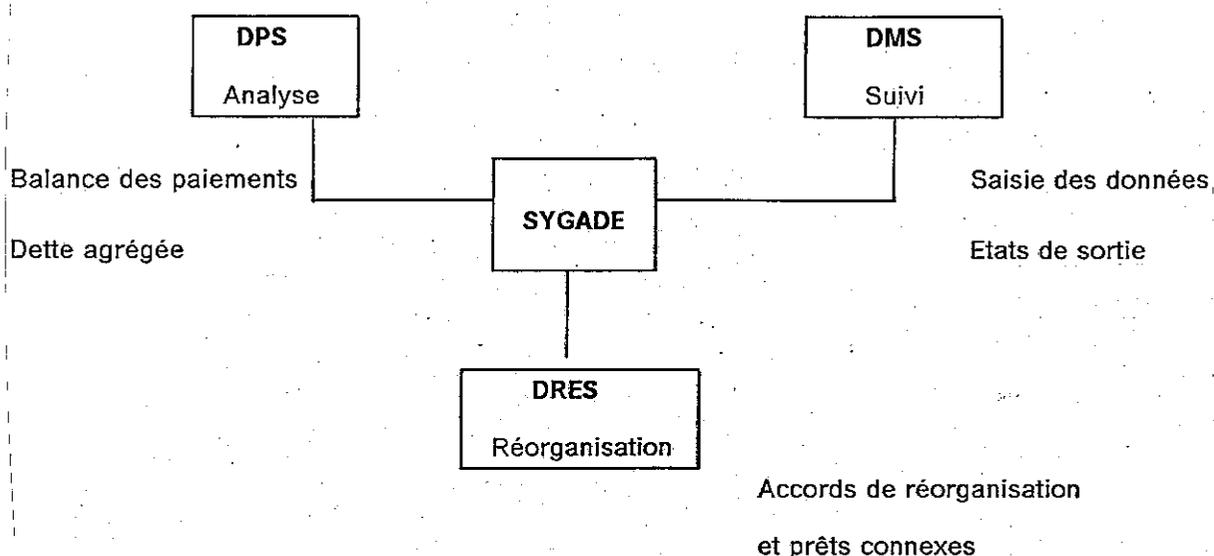
La Table Ronde a permis un échange de vue fructueux, notamment sur les aspects techniques. L'équipe de la CNUCED a une meilleure perception des besoins des pays, et les participants ont été informés des améliorations prévues du système.

Les deux séminaires ont été considérés comme une réussite. Les participants ont reçu une formation intensive sur la nouvelle version du SYGADE et la CNUCED a bénéficié en retour d'une information utile sur le système.

HISTOIRE DU SYGADE

- 1978 La CNUCED commence à participer aux réunions du Club de Paris.
- 1980 Jusqu'à cette année, un grand nombre de demandes d'assistance pour la préparation aux négociations du Club de Paris avait été adressées à la CNUCED et l'urgent besoin d'un système informatisé de gestion de la dette avait été reconnu.
- 1981 Des discussions ont lieu à la CNUCED concernant le développement d'un tel système.
- 1982 La crise de l'endettement éclate. Le SYGADE est né.
- 1983 Première installation de la version 1 du DMS au Costa Rica. Début du développement de la version 2.
- 1984 Installation du système au Liberia, Madagascar et en Bolivie. Le système est développé en réponse aux demandes des pays et dans le cadre de projets nationaux. Début du développement du DPS.
- 1985 Première "présentation officielle" du SYGADE à une Conférence de la Banque Mondiale sur la dette. La demande pour le système augmente. Démarrage du projet pakistanais. L'assistance bilatérale française et hollandaise commence.
- 1986 Début du projet en Egypte.
- 1987 Version 3 du SYGADE (Opération simultanée du DAS et du DMS). Premier séminaire de formation annuel à Genève. L'assistance bilatérale belge, allemande et norvégienne commence.
- 1988 Projet régional pour installer le système dans les cinq pays de l'Amérique Centrale. Développement de la version 4 du SYGADE (incluant le DRES).
- 1989 Premières installations et tests de la version 4 au Pakistan et en Egypte où le projet se termine avec succès. Installation de la version 4 dans les cinq pays d'Amérique Centrale. L'assistance bilatérale italienne commence.
- 1990 Jusqu'à cette année, projets opérationnels dans 19 pays d'Amérique Latine, d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. Développement de la version 4.1.
- 1991 Test de la version 4.1 en Indonésie. Premières installations de la version 4.1 en Egypte et dans les cinq pays de l'Amérique Centrale. Séminaires à Genève et au Mexique sur la version 4.1. L'assistance bilatérale britannique commence. Commencement du Programme Conjoint entre la CNUCED et la Banque Mondiale.

ARCHITECTURE DU SYSTEME SYGADE



INFORMATION TECHNIQUE

Une section régulière du présent bulletin d'information offrira des conseils et des suggestions concernant l'utilisation du système. Dans ce premier numéro, nous présentons un certain nombre d'idées concernant la maintenance et les sauvegardes. Comme certains d'entre vous le savent déjà, peut-être à leurs dépens, ce qui peut arriver de pire est de perdre les données. Pour éviter cela la sauvegarde des fichiers les plus importants doit être faite régulièrement.

(1) Nous vous conseillons d'effectuer régulièrement des sauvegardes de tous les fichiers indexés de données. Vous pourriez établir une procédure à cet effet, par exemple, en déterminant les sauvegardes à effectuer chaque jour, chaque semaine et chaque mois.

(2) MAINTENANCE PREVENTIVE

De temps à autre, il est nécessaire de restaurer ces sauvegardes afin d'éliminer l'information superflue (par exemple, enregistrements supprimés) contenue dans l'espace indexé de ces fichiers. Ce type de "nettoyage" supprime, par exemple, les erreurs de séquence et pourrait s'effectuer sur une base mensuelle. En règle générale, si un fichier n'a été mis à jour que peu de fois durant cette période, il ne sera pas nécessaire de le restaurer.

(3) Avant de procéder à une restauration à partir des disquettes de sauvegardes, n'oubliez pas de faire une sauvegarde supplémentaire du fichier dans son format original. Ceci peut se faire à l'aide de, par exemple, DOS Backup ou PC Tools. Cette procédure facilite la restauration du fichier original au cas où certaines anomalies surviennent pendant l'activité de restauration elle-même.

(4) "Dépannage". Si la sauvegarde du fichier que vous êtes en train de restaurer est défectueuse, cela pourrait signifier que l'index du fichier original était déjà corrompu. Dans ce cas adressez-vous aux informaticiens de votre section (ils sont familiarisés aux structures des fichiers, etc) ou appelez la CNUCED à Genève. Rappelez-vous que vous pouvez toujours recréer le fichier défectueux à partir de la sauvegarde effectuée durant l'étape (3) décrite ci-dessus. Ainsi les fichiers indexés, même s'ils contiennent des erreurs de séquence, peuvent être utilisés jusqu'à ce qu'une solution ait été trouvée pour éliminer ces erreurs.

LA CNUCED ET LE CLUB DE PARIS

Par rapport aux années de pointe 1989 et 1990, en 1991 les activités du Club de Paris se sont ralenties: fin octobre 1991, seulement 12 accords de rééchelonnement ont été signés comparés aux 21 de la période 1989-1990. Néanmoins ceci ne signifie pas que les pressions pour l'allègement de la dette se soient réduites. En fait, à l'automne 1991, environ 30 pays avaient demandé un rééchelonnement. Les retards rencontrés par ces pays débiteurs reflètent les difficultés à conclure de nouveaux accords avec le FMI, qui conditionnent la réunion avec les crédateurs du Club de Paris. De plus, pour certains pays débiteurs la date d'une nouvelle réunion du Club de Paris a été reportée, jusqu'à ce que les crédateurs aient pris position sur la proposition du Royaume Uni, faite en septembre 1990, en faveur d'un meilleur traitement des pays endettés à faible revenu (proposition dénommée "termes de Trinidad").

Malgré ce ralentissement d'activité, l'année 1991 a été riche en événements pour le Club de Paris. Deux accords majeurs de réduction de la dette ont été conclus pour la Pologne et l'Égypte. Ces deux accords sont historiques: ils marquent une avancée essentielle dans la stratégie internationale de la dette en introduisant le concept de réduction de la dette bilatérale pour les pays à revenu intermédiaire et en appliquant cette réduction à l'encours total de la dette. Les accords prévoient une réduction, en différentes étapes, de cinquante pour cent de la valeur actuelle nette de l'encours de la dette. Les accords sont également exceptionnels à cause des montants concernés. Au total environ \$24,5 milliards de dette seront remis. Dans les deux cas, les pays créanciers

ont indiqué que le traitement accordé était exceptionnel et ne devait pas être considéré comme un précédent. D'autre part, elle démontre que le Club de Paris, 'dans certaines circonstances', peut faire preuve de flexibilité. Il pourrait y avoir également d'importants développements concernant les termes de rééchelonnement à appliquer aux pays les plus pauvres; de prochaines discussions sont prévues dans le calendrier du Club de Paris pour améliorer les conditions données aux pays à faibles revenus.

Parmi ses activités concernant la dette, la CNUCED a suivi de près les développements au niveau de la dette bilatérale, et a fait état de ceux-ci dans plusieurs de ses rapports. Au cours des années, la CNUCED a acquis une large expérience des négociations au Club de Paris. Depuis 1978 elle a participé à plus de 150 réunions du Club de Paris traitant de la dette de quelques 45 pays. A l'occasion de ces réunions la CNUCED fait une intervention sur les circonstances économiques et les perspectives futures du pays débiteur. Cette intervention cherche à établir la nature et l'étendue du réallègement à accorder dans le contexte général des efforts d'ajustement et de développement du pays débiteur et de ses besoins en financements à long terme. A la demande du pays débiteur le Secrétariat de la CNUCED peut également fournir une assistance au pays (a) à la préparation de son cas à soumettre au Club de Paris, (b) à l'élaboration d'une stratégie de négociation avant la réunion du Club et (c) à l'évaluation des contrepropositions faites par les créanciers pendant la réunion, et à l'élaboration d'une position de retrait.

LE SYGADE ET LES DONATEURS

Les activités de la CNUCED dans le domaine de la gestion de la dette ont été essentiellement financées à travers des projets nationaux et régionaux du PNUD. Néanmoins, une partie croissante des dépenses est financée par des donateurs bilatéraux: de 21% en 1986 et 36 % en 1989 à 55 % en 1990. De 1987 à 1989 la République Fédérale d'Allemagne a fourni une contribution de \$268,400 sous la forme d'experts associés; pendant la même période, la Belgique a fourni une contribution de \$172,100, également pour les experts associés; depuis 1987 la Norvège de son côté soutient les activités avec \$157,000 pour un expert associé et \$101,400 en support au programme. Les Pays-Bas ont offert \$192,800 en contribution au programme et \$175,200 au programme de soutien de gestion de la dette aux pays les moins avancés de l'Afrique de l'Est. L'Italie a fourni une contribution globale de \$251,600 et

le Royaume Uni a depuis la mi-1991 financé un poste professionnel. Depuis 1985 la France a financé un expert de haut niveau spécialiste de la gestion de la dette.

Le soutien bilatéral revêt une grande importance, aussi bien pour aider les gouvernements à maintenir et opérer les installations existantes après la fin des projets nationaux financés par le PNUD, que pour assister la CNUCED dans la conception et le développement d'un système amélioré d'aide à la décision pour les responsables des pays en voie de développement. Lorsque les systèmes sont installés et opérationnels les besoins en financements inter-régionaux, par exemple bilatéraux, augmentent significativement. En effet, de temps à autre, le logiciel doit être amélioré et de nouvelles versions distribuées aux pays, des cours de formation doivent être organisés et des missions d'évaluation entreprises.

CNUCED/SYGADE ET LA BANQUE MONDIALE

A la suite de consultations entreprises par le PNUD concernant la gestion de la dette des pays en voie de développement et, en particulier, l'accent mis sur une meilleure coordination entre les institutions fournissant une assistance technique dans ce domaine, un accord a été conclu entre la Banque Mondiale et la CNUCED pour entreprendre un programme conjoint d'assistance technique en gestion de la dette. Le programme est conçu pour coordonner les activités des deux institutions, éliminer la duplication d'efforts et améliorer la qualité et la mise à exécution d'assistance technique dans le domaine de la dette.

En 1991, la CNUCED et la Banque Mondiale ont entrepris conjointement et avec l'assistance financière du PNUD, le développement d'un système informatisé de gestion de la dette. Ce système intégrera l'expérience collective de leurs sections de gestion de la dette et utilisera les toutes dernières technologies informatiques. Le logiciel offrira aux gouvernements une meilleure

capacité d'analyse des différents composants d'une politique en matière de ressources externes.

Pendant le développement du nouveau système, les projets Banque Mondiale - CNUCED d'assistance technique dans le domaine de la gestion de la dette utiliseront la version 4.1 du SYGADE. Le nouveau système tiendra compte de la nécessité de passer des anciens systèmes offerts par les deux institutions vers le nouveau.

En décembre, Enrique Cosío-Pascal et Pekka Sankala se sont rendus à Washington pour discuter d'un plan de travail avec la Banque Mondiale. Pendant cette mission il a été approuvé d'intégrer le Module de la stratégie de la dette (DSM) de la Banque Mondiale avec le SYGADE. Le travail sur l'interface commencera en février 1992 et le système conjoint CNUCED/Banque Mondiale sera publié avec la version 4.1 Plus dans le troisième trimestre de 1992.



CLUB DES UTILISATEURS DU SYGADE

Lors du séminaire qui s'est tenu à Genève en septembre il y a eu beaucoup de discussions concernant l'établissement d'un "club" des utilisateurs du SYGADE dans différents pays. Ce "club" vous fournirait un forum informel pour discuter de vos expériences du système, des innovations et des problèmes rencontrés.

VERS LE FUTUR -

VERSION 4.1+ ET VERSION 5.0

Le Secrétariat de la CNUCED s'est engagé à perfectionner le SYGADE et à le mettre à jour en fonction de l'évolution tant dans le domaine de la technologie informatique que des techniques financières internationales. Des mises à jour du système sont régulièrement offertes aux utilisateurs. Pour l'instant les développements suivants sont en cours: La Version 4.1+ sera distribuée pendant le troisième trimestre de 1992. Elle intégrera un grand nombre des suggestions émises pendant la Table Ronde lors du récent séminaire.

La Version 5.0 (disponible en septembre 1994) constitue un grand pas en avant par rapport aux versions précédentes du SYGADE. Elle utilisera un langage informatique de 4ème génération et sera non seulement plus facile à utiliser mais contiendra également un plus grand nombre de fonctions.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans cette section nous présenterons des publications qui pourraient intéresser les gestionnaires de la dette.

Rapport sur le Commerce et le Développement, 1991, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York.

Le *Rapport sur le Commerce et le Développement* de 1991 est concentré sur la récession de l'économie mondiale, ainsi que sur les changements rapides qui ont eu lieu tant à la suite d'événements tels que la Guerre du Golfe, que des expériences de libéralisation économique en cours dans une grande partie du monde en développement. Les trois sections du rapport traitent des développements actuels dans l'économie mondiale; finance, investissement et épargne; ainsi que de certaines questions importantes de l'Uruguay Round' du GATT. Le chapitre IIB traite de différents aspects de l'endettement des pays en voie de développement. Un aperçu de la situation de l'endettement extérieur révèle que la croissance

des emprunts sur les marchés de capitaux internationaux s'est ralenti en 1990 et que la fiabilité en ce qui concerne la capacité de crédit des pays en voie de développement, mis à part ceux du Sud et Sud-Est Asiatique, continue d'être jugée de manière défavorable.

Cet aperçu est suivi d'une analyse du coût et autres éléments des crédits privés à l'exportation, des dernières initiatives concernant la renégociation de la dette extérieure, aussi bien bilatérale que celle auprès des banques commerciales (y compris une appréciation du Rapport Craxi, du Plan Brady, et une comparaison des conditions des "termes" de Toronto et de Trinidad), ainsi que des développements au Club de Paris.

(Les publications des Nations Unies peuvent être obtenues dans des librairies et auprès de distributeurs à travers le monde. Si vous avez des difficultés à obtenir certaines publications dans votre pays, écrivez à: Nations Unies, Section Ventes, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse)

L'EQUIPE CNUCED/SYGAE

Genève

Alain Bodin
Nathalie Bois
Enrique Cosio-Pascal
Isabella Mackie
Erling Nypan
Maria Begoña Olea-Zorroza
Sarah Ross
Pekka Sankala
Gerry Teeling
Roberto Volpato
Maria Zubiri

CONSULTANTS

Jacques Baert
Philippe Straatman
Balliram Baball (Philippines)
Bernadette Bodin (Rwanda)
Pal Borresen (Ouganda/Burundi/Rwanda)

Les lettres pour le bulletin doivent être adressées à:

**Bulletin SYGADE,
E.10055,
CNUCED,
Palais des Nations,
1211 Genève 10,
Suisse**

Pour toute information sur le SYGADE veuillez vous adresser à:

**DIG, Programme SYGADE,
CNUCED,
Palais des Nations,
1211 Genève 10,
Suisse**

**Tél: (41 22) 917 58 50
Fax: (41 22) 917 00 45
Telex: 41 29 62 UNO CH**